



Fondation
pour
l'école

RENTRÉE SCOLAIRE 2025 :

Écoles privées, écoles publiques : Le renouveau face au délitement

Fermetures de classes, baisse du niveau, réaction de la société civile...
Le délitement du système et l'apport des écoles libres

DOSSIER DE PRESSE - SEPTEMBRE 2025

VERSION DU 28/08/2025

Sommaire :

- **Contexte :** p.1
Baisse démographique, crise du recrutement et crise financière
- **Les causes du délitement de l'Éducation nationale :** p.2
Chute du niveau, insécurité, déresponsabilisation des parents
- **L'intensification des contrôles dans le privé** p.4
- **Le développement continu des écoles libres :** p.4
Nouvelles classes, nouvelles écoles, professionnalisation du secteur
- **Cartographie des ouvertures nationales :** p. 9
Types de pédagogie, zone géographique, confession
- **Notes et références** p.13
- **Contact et informations** p.16



Contexte

- Une démographie en forte baisse

Pour la première fois depuis 1945, la France a enregistré plus de décès que de naissances en juillet 2025 selon l'INSEE¹. Les conséquences de cette inversion des courbes se font déjà sentir sur le plan scolaire :

- Pour cette rentrée le ministère de l'Education nationale indique qu'il y aurait **92 000 élèves de moins**, essentiellement dans le premier degré (- 90 700). Cette tendance va se poursuivre et s'amplifier au moins jusqu'en 2029, avec une perte de 560 800 élèves dans le premier degré et une perte de 225 000 élèves dans le second degré - soit une **perte de 805 800 élèves en 5 ans**.²
- En conséquence, le Ministère a annoncé la **fermeture de 5 000 classes**³ et la suppression de 470 postes dans l'enseignement public⁴. Dans l'enseignement privé sous contrat, nous estimons à 500 le nombre de fermetures de classes, en vertu de la règle non-écrite du 80/20⁵.

5 000

classes fermées à la rentrée dans l'enseignement public

- Crise des vocations et baisse des exigences

Malgré ces fermetures massives, il reste de **nombreux postes à pourvoir** à la rentrée, preuve de la non-attractivité du métier de professeur dans le public :

- Pour l'année 2025, plus de 2 330 postes sont restés vacants dans le public, soit 9,8% des postes proposés⁶. En mathématiques par exemple, 25,6% des postes n'ont pas été pourvus⁷. Le nombre de démissions de professeurs est lui aussi en forte hausse, de 28,2% sur dix ans⁸. A titre d'exemple, on dénombre **2 902 démissions** en 2023, contre 364 seulement en 2009.
- En conséquence de quoi le niveau d'exigence des concours de recrutement a **considérablement baissé**. En 2025, le seuil d'admissibilité à Créteil ou Versailles a ainsi été fixé à **6/20**. De plus, le niveau du concours en lui-même a été jugé inférieur au niveau... du brevet, avec des questions factuelles ne nécessitant pas de développement complexe (voire même des QCM en Histoire-géographie).⁹ La formation dispensée par les nouveaux INSPE est jugée trop théorique, sans formation pratique suffisante et sans accompagnement pour la prise en main des classes¹⁰.



- Crise financière et recherche d'économies

En 2023, la part des acteurs publics dans les dépenses intérieures d'éducation était de **155,2 milliards d'euros**. À lui seul, le budget de l'Éducation nationale était de **63,6 milliards d'euros** : c'est le premier poste de dépenses de l'État. Dans un contexte de surendettement qui nécessite de faire des économies, comparons quelques chiffres :

- Dans l'enseignement public, le coût annuel de la scolarité est en moyenne de **9 710 euros** par élève, entièrement à la charge de l'Etat et des collectivités.
- Dans l'enseignement privé sous contrat, la part de l'État s'élève en moyenne à **4 200 euros** par élève, pour un coût total de 6 000 euros environ.¹¹
- Dans l'enseignement privé hors contrat, le prix de la scolarité est d'environ 3 000 euros, dont ... **0 euros** pour l'État, la scolarité étant intégralement à la charge des familles.

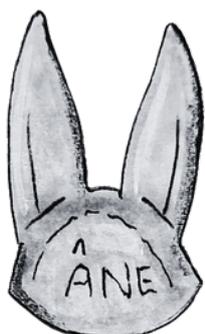
Si les écoles hors contrat n'existaient pas, l'État devrait donc scolariser les **140 000 élèves** du hors-contrat et dépenser **1,27 milliard d'euros supplémentaires**. À contrario, l'encouragement de l'initiative privée permettrait des économies significatives. Il est par ailleurs intéressant de constater que l'école privée obtient de meilleurs résultats en coûtant deux (sous-contrat) à trois fois (hors-contrat) moins cher que l'école publique...

Les causes du délitement de l'Éducation nationale

Chute du niveau, insécurité, déresponsabilisation des parents...

- L'effondrement du niveau scolaire

Année après année, les tests nationaux et internationaux confirment la **chute du niveau** des élèves, manifestée par :



- **Les mauvais résultats nationaux aux tests** : L'étude TIMSS (CM1 / 4e) publiée en 2024 donne le score de 483 points en mathématiques pour les élèves français, contre 511 en moyenne dans l'OCDE - et place la France en dernière position de l'UE. En Français, 90,5% des élèves de CM2 font plus de **15 fautes** dans une dictée de 67 mots, selon l'IFOP¹².



- **Une chute de la valeur objective des diplômes** et notamment du baccalauréat: en 1997, 24,3 % des bacheliers admis obtenaient une mention; ils sont 58,8 % en 2025... La hausse des mentions "Très bien" a augmenté de **1157 %** sur la même période.¹³
- La hausse de l'insécurité à l'école

Le climat d'insécurité dans les écoles repose sur des statistiques documentées:

- La réalité tragique de trois assassinats perpétrés sur des personnels encadrants ces cinq dernières années, qu'il s'agisse d'actes de terrorisme (Dominique Bernard, Samuel Paty) ou du fait d'un déséquilibré (Agnès Lasalle). **52 %** des enseignants en France déclarent ressentir un **sentiment d'insécurité** dans leur établissement scolaire.
- Les chiffres de l'Éducation nationale recensant les « incidents graves » dans les écoles publiques, augmentent d'année en année, jusqu'à atteindre 5 incidents pour 1 000 élèves dans le primaire et 16 incidents pour 1 000 élèves dans le secondaire.¹⁴ Les problèmes de harcèlement surviennent régulièrement entre élèves: en moyenne, **5%** des élèves se déclarent victimes de **harcèlement** en 2024.¹⁵
- Madame Borne a indiqué dans sa conférence de presse du 27 août dernier que 400 armes blanches ont été saisies depuis le mois de mars.
- La déresponsabilisation des parents

Déjà bien entamée par la limitation stricte de l'instruction en famille¹⁶ et l'obligation systématique de la scolarisation à partir de 3 ans¹⁷, la place des parents est encore plus fragilisée avec l'entrée en vigueur du **programme EVARS**. À partir de la rentrée, l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle prendra la forme suivante:

- 3 séances annuelles obligatoires par niveau à partir de la rentrée (soit à peu près 50 heures sur l'ensemble de la scolarité).
- Pas de droit de retrait pour les familles: les dates ne sont pas communiquées à l'avance.
- Cours collectifs, sans tenir compte des différences de maturité au sein d'une même classe.

Des modalités qui s'appliquent à l'enseignement public et privé sous contrat, mais auxquelles le hors-contrat échappe. Beaucoup d'écoles libres ont d'ailleurs développé des initiatives propres sur ces questions, qui impliquent les parents et proposent des actions éducatives adaptées en lien étroit avec eux¹⁸¹⁹.



L'intensification des contrôles dans le privé

Depuis 2013, les écoles libres dites hors contrat ont commencé à être **inspectées** systematiquement; à compter de cette rentrée, les établissements sous contrat vont être soumis à la même rigueur. Une conséquence de la déplorable affaire Bétharram, que certains groupes de pression ont eu tendance à généraliser, créant ainsi un climat de suspicion à l'égard de toutes les écoles privées. Ceci se caractérise par:

- Une **inégalité** du traitement médiatique des dérives: des comportements tout aussi choquants dans le public ne sont pas médiatisés. Ainsi, en 2023-2024, 24% des 1198 signalements de violence dans le public étaient à caractère sexuel, soit 287 abus sexuels en un an²⁰.
- Un renforcement massif des moyens alloués : c'est le Plan Borne « de contrôle dans l'enseignement privé sous contrat », qui prévoit d'affecter **120 inspecteurs** supplémentaires en 3 ans à cette tâche. Son objectif : réaliser **1000 contrôles** en 2025 et la visite d'ici 2027 de 40 % des 7200 établissements privés sous contrat en France.
- Des contrôles de plus en plus **intrusifs**: s'ils se passent bien dans 50% des cas, les inspections des écoles libres deviennent de plus en plus intrusives et ressemblent parfois à de véritables perquisitions avec fouille des affaires personnelles des professeurs ou des cartables des élèves²¹. De nombreux établissements s'en sont plaint auprès de la Fondation pour l'école qui a saisi les services du ministère de ce problème²².

Le développement continu des écoles libres

Nouvelles classes, nouvelles écoles, professionnalisation du secteur...

2 614

établissements libres dits hors contrat en France

Les écoles libres ne cessent de se développer, nous en comptons **2614** aujourd'hui alors qu'il n'y en avait que quelques dizaines il y a 30 ans. Le développement du secteur prend trois formes différentes cette année :



- Les créations d'écoles de la rentrée :
- **Un développement qui se poursuit**, quoique plus modérément : Les difficultés socio-économiques rendent plus difficiles les créations d'écoles cette année. On dénombre néanmoins à la rentrée **78 nouvelles écoles** qui ouvrent leurs portes cette année avec 120 classes. Parmi ces écoles, 81% sont gérés par des associations et 19% sous la forme de sociétés. Il s'agit d'une tendance caractéristique du secteur, que se partagent à la fois les parents (qui faute d'offre satisfaisante créent une école pour leurs enfants), de groupements issus de la société civile (mus par des motivations pédagogiques ou philosophiques), ou encore d'enseignants du public lassés par le système d'une part et d'entreprises de l'éducation (mues par des considérations entrepreneuriales et financières) d'autre part.
- **Des projets aux points de départ variés**: les témoignages des créateurs sont éloquentes et indiquent différentes motivations²³ :

- La création d'un **cadre éducatif bienveillant** :

« Nous nous sommes organisés collectivement pour imaginer et créer une école associative, à échelle humaine, fondée sur la confiance portée envers les enfants, la valorisation des rapports de coopération et d'entraide ainsi que l'ouverture vers le collectif et le monde environnant. »²⁴

« Nous avons créé notre école en tant que parents et éducateurs, animés par une même conviction : l'école peut (et doit) être un lieu de respect, d'autonomie, de joie et de sens. Nous souhaitons offrir aux enfants un cadre cohérent avec leurs besoins profonds, et leur permettre d'apprendre à leur rythme, dans un environnement préparé et bienveillant. »²⁵



- L'accompagnement d'enfants **atypiques** :

« En tant que parents d'un enfant atypique – et atypiques nous-mêmes –, nous avons été directement confrontés aux limites du système éducatif traditionnel. Madame, enseignante formée à l'accompagnement des enfants à besoins spécifiques, et Monsieur, ingénieur système spécialisé en cybersécurité, avons uni nos compétences pour répondre à un besoin fondamental : offrir une scolarité réellement adaptée à chaque enfant. »²⁶

- Le rejet du **système public** :

« Professeure des écoles depuis plus de 10 ans, j'ai eu la chance d'enseigner dans des établissements réputés, bien dotés en moyens, au sein de l'Éducation nationale. Pour autant, j'ai accumulé au fil des années de nombreuses frustrations : des effectifs trop importants, [...] des moyens insuffisants pour accompagner les enfants à besoins particuliers, et parfois un réel manque de lien avec les familles. J'avais souvent le sentiment de ne pas pouvoir faire mon métier pleinement et correctement. »²⁷



- La recherche d'**exigence**:
« [Nous avons fait] le constat que des familles faisaient 3 heures de transport pour rejoindre un établissement avec une section internationale. Enfin l'observation que beaucoup d'élèves au collège s'ennuyaient en classe. »²⁸
- La fuite du **harcèlement**:
« Mon enfant HPI a été harcelé à l'école, j'ai dû l'inscrire dans une école hors contrat. Depuis je me suis promis de faire quelque chose dans le même esprit lorsque j'aurais un peu plus de temps. Puis j'ai rencontré des familles très déçues de l'Éducation nationale. Elles se sont montrées partantes pour le projet. »²⁹
- Les créations de classes au sein d'écoles existantes
- Un nombre d'ouvertures de classes en hausse : dans les écoles déjà existantes, nous avons dénombré **190 classes supplémentaires** à la rentrée, ce qui porte le **nombre total d'ouvertures à 400 classes**. Un développement qui résulte d'une consolidation des établissements ouverts récemment et démontre aussi un bon rayonnement local des écoles plus anciennes, qui s'agrandissent pour faire face à de nouvelles demandes.
- Des classes hors contrat dans les établissements **sous contrat** : fait nouveau de cette année, plusieurs établissements sous contrat, contraints de "rendre" des postes en application de la règle des 80/20 malgré une demande toujours plus forte, ont décidé de créer des classes hors contrat dans leur établissement sous contrat. En l'état actuel des données communiquées, il est probable que ces créations avoisineront la centaine de classes.
- La professionnalisation continue du secteur
- La multiplication des **franchises** et des réseaux : à la recherche de la démultiplication de leur impact, certains créateurs voient grand dès le départ en visant la création de plusieurs établissements ou en essaimant progressivement. On peut citer par exemple Les Douces Maternelles (16 établissements), Espérance Banlieues (16 établissements), la FETE (14 écoles), Excellence Ruralités (3 établissements), mais aussi le réseau CERENE à destination des enfants dys' (8 écoles) et de nombreux autres. Sans oublier des écoles rattachées à des congrégations ou à des communautés religieuses.



- De **nouveaux acteurs** sur le marché : face à cet essor, de nouveaux acteurs et entrepreneurs privés se sont positionnés. Ainsi est née la Puy du Fou Académie, école hors-contrat lancée il y a quelques années par le célèbre grand parc du même nom.



Autre acteur nouvellement arrivé, les Académies Saint-Louis proposent un internat d'excellence à Chalès en Sologne, avec l'intention d'en ouvrir plusieurs autres dans les années à venir. D'autres professionnels du secteur de la petite enfance s'essayaient à des rachats : on peut citer l'entreprise de crèches BabyLou, un temps propriétaire du réseau d'écoles hors contrat bilingues Cube Education.

Les facteurs clés de succès

Nouvelles classes, nouvelles écoles, professionnalisation du secteur...

De plus en plus attractives bien que payantes, les écoles libres dessinent en creux les conditions du succès scolaire, dont l'Éducation Nationale tend à s'inspirer dans certaines de ses **expérimentations** (uniforme, petits effectifs en REP+, interdiction des écrans...). Ces conditions peuvent se résumer par quelques caractéristiques, au-delà des différences d'approche :

- Des pédagogies du retour au réel
- Un contact avec soi, avec l'autre et avec la nature : limitant volontairement leurs effectifs, les écoles alternatives privilégient souvent la connaissance de soi, la maîtrise de ses émotions et les rapports harmonieux avec les autres (on peut citer la Living School³⁰ ou Lab School Paris³¹ par exemple). De plus, de nombreux établissements privilégient un rapport direct avec **la nature**, voire s'installent directement dans un environnement naturel. Ainsi, en septembre 2023, Sasha Bogdanoff, la fille d'Igor Bogdanoff, a monté une école de la Forêt baptisée Les petites ruches³², faite sur le modèle des Forest School à l'anglo-saxonne et qui privilégie le temps passé en extérieur. Comme elle, de nombreux établissements ont planté leur tente... dans des yourtes, que ce soit dans les Deux-Sèvres³³, dans le Loiret³⁴ ou encore en Haute Savoie.³⁵
- Des méthodes incarnées, confortées par les **neurosciences** : que ce soit sur le plan académique ou sur le plan éducatif, les dernières avancées des neurosciences tendent à conforter certains principes forts de l'enseignement libre. C'est par exemple le cas de l'interdiction du smartphone³⁶ dans les écoles et les collèges, expérimentée dans 200 établissements publics, qui devrait être généralisée progressivement. Les retours concernant l'expérimentation de l'uniforme sont plus nuancés, mais nous espérons que les collectivités locales vont persévérer car il répond à un besoin profond de l'enfant : celui d'appartenir à un groupe et de contribuer au bien de ce groupe. Par ailleurs, scolairement parlant, la récente condamnation de la méthode globale d'apprentissage de la



lecture, imposée pendant des décennies dans l'école publique vient là aussi donner raison aux défenseurs de la méthode syllabique, derniers travaux du Conseil scientifique³⁷ à l'appui.

- Pour chaque enfant, la recherche du meilleur

- La recherche de l'**excellence** : face à la rigidité et aux mauvais résultats du système éducatif, les écoles hors contrat représentent un recours pour les élèves internationaux, habitués à d'autres formes de scolarités. Les établissements internationaux proposant un cursus bilingue leur offrent une solution de choix :



ainsi de l'Open sky international⁴¹, de la Marymount International School⁴² ou de l'Ecole internationale bilingue⁴³. De plus, certaines écoles proposent aux enfants précoces ou HPI (haut potentiel intellectuel) une scolarité adaptée à leurs facultés. En 2024 par exemple, le plus jeune bachelier de France est issu du Cours Cyrano, école hors contrat de Nice⁴⁴.

- L'accompagnement des **enfants en difficultés** : A contrario, certains établissements se spécialisent dans le suivi des enfants en difficultés (c'est le cas des écoles CERENE, spécialement dédiées aux enfants dys⁴⁵) ou issus des quartiers socialement défavorisés (comme le réseau Espérance Banlieues⁴⁶ par exemple, ou le réseau Excellence Ruralités⁴⁷). Certaines structures se situent ainsi à mi-chemin entre l'école et l'établissement spécialisé, comme la Chrysalide à St Nazaire par exemple⁴⁸. Un choix qui ravit les familles- alors même que les élèves en situation de handicap qui y sont reçus ne bénéficient pas, contrairement aux enfants du public, de l'aide d'une **AESH**⁴⁹ ou du transport scolaire⁵⁰. Un comble...

- Le lien avec les familles : travailler en confiance

- La **cohérence éducative** entre l'école et la maison est essentielle. Outre qu'elles répondent aux lacunes déjà décrites, la principale raison du succès des écoles libres réside sans doute dans la place effective reconnue aux parents⁵¹ en tant que premiers responsables de l'éducation de leurs enfants. Ceux-ci trouvent dans ces écoles une plus grande cohérence avec les principes d'éducation qu'ils prônent chez eux⁵² et profitent ainsi d'une meilleure collaboration⁵³ avec le personnel enseignant et éducatif. L'école libre accompagne les parents tout au long de la scolarité des enfants, qui ne sentent pas d'opposition entre les deux autorités.



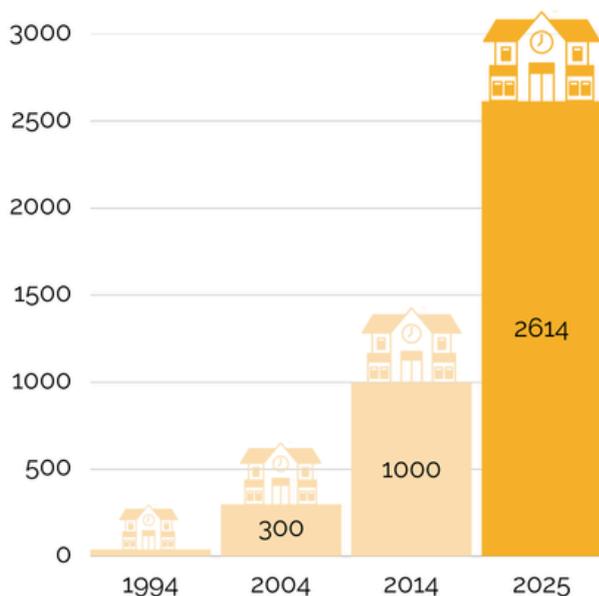
- L'école, une petite société d'amitié : par ailleurs, il existe en général un meilleur **suivi individuel** de chaque élève et ce point essentiel est plébiscité par les parents. C'est pour cela qu'ils acceptent de payer, parfois cher, et de se sacrifier pour l'école de leurs enfants. Chaque école, avec ses particularités, crée ainsi une petite société d'amitié où les élèves apprennent dans un environnement paisible et cohérent entre les professeurs, les cadres de l'école et les parents.

Cartographie des ouvertures nationales

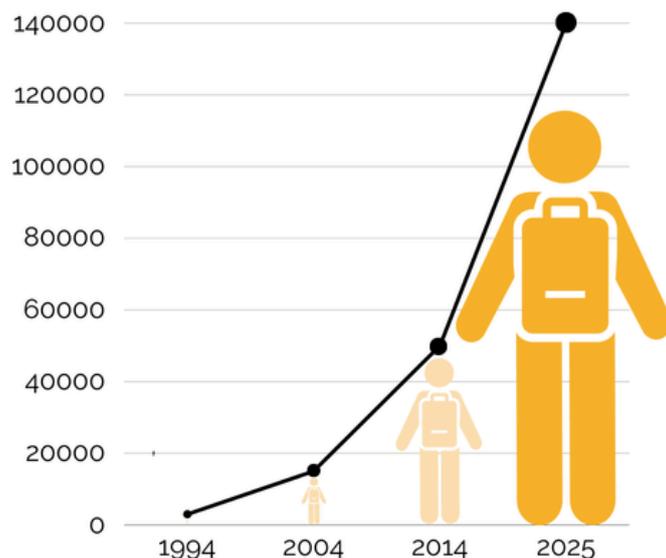
Type de pédagogies, zone géographique, confession...



Nombre d'établissements libres



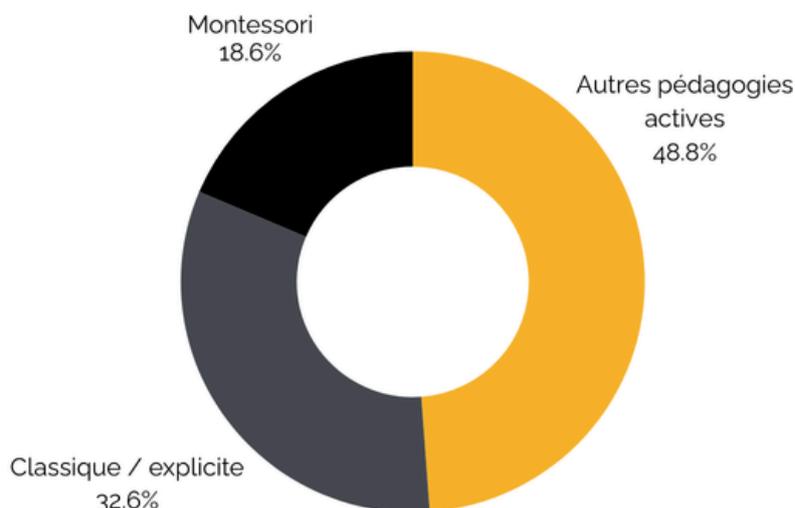
Nombre d'élèves scolarisés dans des établissements libres



- Les différentes pédagogies adoptées
- **Une majorité d'écoles consacrées aux pédagogies « actives »**: pour lutter contre la déconcentration et la passivité, la plupart des nouvelles écoles misent sur les méthodes d'apprentissages basées sur l'implication des enfants. **48.8%** des créations 25-26 les utilisent sous diverses formes (Freinet, pédagogie de projet, sport-études...) A noter: 23,3% des écoles le font en privilégiant un rapport direct avec la nature. Une réponse à un enseignement public jugé trop théorique, pas assez incarné et trop confronté aux écrans.
- **La pédagogie classique-explicite est une valeur sûre qui se maintient** en seconde position des pédagogies plébiscitées, les méthodes pédagogiques plus traditionnelles représentent **32,6%** de l'ensemble des créations. Consacrant la part belle à l'acquisition solide des fondamentaux, ces écoles se basent sur des principes d'apprentissage éprouvés (Borel-Maisonny, Boscher, le Grip) qui explicitent clairement les étapes d'apprentissage à l'élève pour lui permettre d'intégrer les stratégies de réussite (on peut citer l'exemple de la méthode Jean-qui-rit en lecture).
- **Montessori, une tendance en baisse**: très en vogue ces dix dernières années, la méthode Montessori a beaucoup souffert de la commercialisation à outrance et sans contrôle qui a été faite sur son nom. Seules **18,6 % des nouvelles écoles** se revendiquent de l'étiquette Montessori, la plupart des autres écoles préférant s'inspirer de certains de ses principes sans en revendiquer l'exclusivité (et se classent donc souvent dans « autres pédagogies actives »)



Répartition par pédagogies



- **Sociologie des ouvertures**

- **À la campagne ou à la ville :** présentes dans tout le territoire, les écoles hors contrat ne sont plus un phénomène de niche, réservé aux citoyens ultra-privilegiés. Cette année, ce sont les **communes rurales**, inférieures à 2 000 habitants, qui voient le plus grand nombre d'ouvertures sur leur territoire : elles représentent 27,9% des créations. La fermeture des écoles rurales et péri-urbaines publiques au profit des regroupements scolaires a sans doute largement contribué à cette dynamique. Les villes moyennes (entre 10 000 et 50 000 habitants) ne sont pas en reste, avec 20,9%, continuant sur leur lancée. Les petites villes (entre 2 000 et 10 000 habitants) font, quant à elles, quasiment jeu égal avec les métropoles, à 16,2% contre 18,6%.

- **Écoles confessionnelles :** contrairement à une idée reçue et tenace, les écoles confessionnelles sont loin d'être la majorité des écoles libres. Cette année, 72% des créations sont **aconfessionnelles** (chiffre stable). **24%** d'entre elles sont **catholiques** (en légère hausse) et **4%** sont **protestantes** (avec une importante implantation dans l'Est de la France). À notre connaissance, il n'y a pas de création d'école **juive** ou **musulmane**, ou elles n'ont pas souhaité répondre à notre questionnaire.



Répartition par confessions



Répondre aux besoins des élèves atypiques

Enfants à haut potentiel, dys, en situation de handicap, avec des troubles de l'apprentissage.



39%

accueillent des élèves à besoins particuliers

- **Quel public ?** Ouvertes à tous les élèves, les écoles libres sont souvent plébiscitées par des enfants qui ne trouvent pas leur place dans le système. Ainsi, **39%** des créations d'école sont destinées à des **enfants HPI, à besoins particuliers ou souffrant d'un trouble des apprentissages**. Pour autant, la majorité des enfants reçus suit une scolarité classique, sans trouble particulier, preuve de la normalisation effective de ce type d'établissement.



En résumé

L'école libre, c'est :

- **2 614** établissements
- **140 000** élèves scolarisés
- **78** nouvelles écoles
- **16** fermetures d'écoles
- **400** ouvertures de classes*

*incluant les classes hors contrat ouvertes dans les nouveaux établissements, les établissements existants et les établissements privés sous contrat.



Notes et références

1 <https://www.radiofrance.fr/franceinfo/podcasts/les-documents-franceinfo/en-france-le-nombre-de-deces-vient-de-depasser-celui-des-naissances-revele-l-insee-3839782>

2 A noter que nous avons déjà « perdu » 400 000 élèves entre 2017 et 2022. La baisse à venir sera donc deux fois plus importante sur une même période de 5 ans.

3 <https://www.francebleu.fr/infos/education/carte-scolaire-5-000-fermetures-de-classes-annoncees-470-suppressions-de-postes-pourquoi-la-grogne-monte-8113272>

4 <https://www.francebleu.fr/infos/education/carte-scolaire-5-000-fermetures-de-classes-annoncees-470-suppressions-de-postes-pourquoi-la-grogne-monte-8113272>

5 Accords dits Lang/Cloupet de 1992

6 <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/concours-enseignants-plus-de-2600-postes-non-pourvus-en-2025-20250704>

7 <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/concours-enseignants-plus-de-2600-postes-non-pourvus-en-2025-20250704>

8 <https://www.senat.fr/rap/l24-144-314/l24-144-3143.html>

9 https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/06/24/reforme-des-concours-enseignants-inquietudes-sur-une-baisse-de-niveau-apres-un-sujet-o_6242987_3224.html

10 https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/04/09/formation-des-enseignants-des-etudiants-mal-instruits-font-des-professeurs-demunis_6226772_3232.html

11 https://diplomeo.com/actualite-ecole_privée_financement_organisation_derives_debats?utm

12 <https://www.lejdd.fr/societe/chute-du-niveau-en-orthographe-905-des-eleves-de-cm2-font-plus-de-15-fautes-en-dictee-152037?>

13 <https://www.tf1info.fr/education/verif-bac-2025-les-mentos-tres-bien-ont-elles-vraiment-augmente-de-plus-de-1000-pourcent-baccalaureat-2382060.html?>

14 Il faut également observer que, d'après la DEPP [l'organisme statistique de l'Éducation nationale](#), les incidents graves sont quatre fois moins élevés dans les écoles secondaires privés et deux fois moins élevés dans les écoles primaires privés.

15 <https://www.education.gouv.fr/premiers-resultats-statistiques-de-l-enquete-harcelement-2023-380517>

16 Conformément à l'article L. 131-5 du Code de l'éducation

17 Article L131-1 du Code de l'éducation (modifié par la loi 2019-791)

18 <https://esperancebanlieues.org/zoom---sur-notre-impact-autour-de-lecole/>

19 <https://www.lesenfantsdeladour.fr/notre-ecole/>



20 <https://www.cafepedagogique.net/2025/04/02/controle-des-etablissements-privés-les-services-du-ministere-auditionnes/>

21 <https://questions.assemblee-nationale.fr/q16/16-9099QE.htm>

22 <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/les-ecoles-hors-contrat-victimes-de-l-education-nationale-20230616>

23 Par souci de confidentialité, l'identité des répondants et le nom des structures ne sont pas communiqués.

24 *Témoignage d'une école associative dans le Rhône (69)*

25 *Témoignage d'une école associative dans l'Ille-et-Vilaine (35)*

26 Témoignage d'une école associative non-localisée

27 Témoignage d'une école bilingue internationale dans les Bouches-du-Rhône

28 Idem

29 Témoignage d'une école associative dans l'Indre

30 <https://www.puydufou.com/france/fr/puy-du-fou-academie>

31 <https://www.academies-saintlouis.fr/>

32 <https://cube-educ.com/>

33 <https://www.natureetdecouvertes.com/mon-enfant-et-moi/apprendre/les-ecoles-alternatives-comment-choisir>

34 <https://www.letudiant.fr/college/en-immersion-portraits/article/les-lab-schools-ces-ecoles-laboratoires-qui-s-adaptent-au-rythme-de-l-eleve.html>

35 <https://www.pointdevue.fr/society/portraits/sasha-bogdanoff-son-ecole-alternative-en-pleine-nature-qui-bouscule-les-codes>

36 <https://france3-regions.franceinfo.fr/nouvelle-aquitaine/deux-sevres/niort/on-eduque-les-enfants-autant-aux-maths-qu-a-la-communication-positive-dans-cette-ecole-alternative-les-enfants-font-l-ecole-sous-une-yourte-3071158.html>

37 <https://www.senat.fr/questions/base/2022/qSEQ221103943.html>

39 https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/05/01/enfants-et-ecrans-les-constats-qui-ont-nourri-les-preconisations-de-la-commission-nommee-par-macron_6231003_3224.html?utm_source=chatgpt.com

40 https://www.lefigaro.fr/actualite-france/lecture-des-pedagogies-inacceptables-toujours-a-l-oeuvre-en-classe-de-cp-20221101?utm_source=chatgpt.com



41 <https://www.open-sky-intl.com/>

42 <https://www.marymount.fr/>

43 <https://www.eibparis.com/retourenfrance>

44 <https://etudiant.lefigaro.fr/vos-etudes/magazine/40390-bachelier-ecole/>

45 <https://cerene-education.fr/>

46 <https://esperancebanlieues.org/>

47 <https://excellenceruralites.org/>

48 <https://www.fondationpourlecole.org/blog/la-chrysalide-un-etablissement-hors-contrat-specialise-a-mi-chemin-entre-le-college-ordinaire-inaccessible-et-la-structure-medicalisee/>

49 https://www.franceinfo.fr/societe/education/des-milliers-d-enfants-n-ont-pas-de-solution-de-scolarisation-adaptee-pour-la-rentree-selon-une-enquete-de-l-unapei_7453492.html#:~:text=Airbags%20Takata-,Des%20milliers%20d'enfants%20en%20situation%20d'h andicap%20n',heure%20de%20scolarisation%20par%20semaine.

50 <https://www.francebleu.fr/emissions/l-info-d-ici-ici-gironde/pas-de-transport-scolaire-pour-leur-enfant-handicape-une-famille-du-pian-medoc-appelle-a-l-aide-9357360>

51 <https://courslaboussole.esperancebanlieues.org/un-accompagnement-a-la-parentalite-au-cours-la-boussole/>

52 <https://mamanvogue.fr/education/adolescence/elles-ont-choisi-de-mettre-leurs-enfants-dans-une-ecole-hors-contrat/>

53 <https://esperancebanlieues.org/esperance-banlieues-devoile-les-resultats-dune-enquete-realisee-par-lifop-aupres-des-parents-deleves/>

54 Témoignage d'une porteuse de projet des Bouches-du-Rhône

55 Idem





**Fondation
pour
l'école**

Si vous souhaitez obtenir des informations supplémentaires par région ou des statistiques ciblées :

Consultez notre annuaire des écoles libres : <https://www.ecoles-libres.fr/>

Contactez nous :

Contact presse
Augustin Yvan
07 62 99 00 30
augustin.yvan@fondationpourlecole.org

Fondation pour l'école
Fondation reconnue d'utilité publique et abritante
120 avenue du général Leclerc
75014 Paris
01 42 62 76 96